

MILIEU SCOLAIRE

Plus d'un million d'élèves exposés à un usage excessif des écrans

P2



SIFI GHRIEB EN EGYPTE

Cap sur un partenariat économique durable et structuré

P3

GHAZA

**Un rapporteur de l'ONU dénonce
un "massacre des habitations"**

P11

RAHABI CLARIFIE LE VOTE DE L'ALGÉRIE À L'ONU SUR GAZA

**L'Algérie n'a pas changé
de doctrine**

P3

CNEP-BANQUE

Un prêt halal de 5 milliards pour les médecins et les avocats

Les professionnels libéraux et les entreprises pourront désormais acquérir des biens immobiliers grâce à un financement islamique remboursable sur une durée maximale de douze ans, pour un montant pouvant atteindre cinq milliards de centimes. Dans une déclaration accordée lundi à Ennahar Online, la cheffe du département de la finance islamique à la Caisse nationale d'épargne et de prévoyance (CNEP-Banque), Yamina Belhassani, a annoncé le lancement par sa banque d'un nouveau produit sur le marché financier. Celui-ci permettra aux professions libérales — médecins, dentistes — de créer des cabinets, et aux avocats d'acquérir des bureaux. Les entreprises pourront également obtenir des sièges sociaux pour exercer leurs activités. « L'acquisition de locaux pour l'exercice de l'activité se fera selon la formule de la mourabaha », a-t-elle précisé. Concernant les conditions imposées par la banque, la responsable a expliqué que le demandeur doit justifier d'une expérience professionnelle d'au moins trois ans pour les activités libérales. Quant aux entreprises, elles doivent être en activité depuis au moins deux ans avant de pouvoir bénéficier du financement. Pour ce qui est des montants des financements, ils ne sont pas plafonnés pour les entreprises, tandis qu'ils sont fixés à 50 millions de dinars pour les professions libérales. Les remboursements s'effectuent sur des périodes allant de deux à douze ans. La cheffe du département de la finance islamique a ajouté que « les bénéficiaires de ce type de financement peuvent rembourser le prêt par anticipation, partiellement ou totalement. » Elle a également indiqué qu'il est obligatoire de verser une marge fixée à 20 % pour les professions libérales et 30 % pour les entreprises.

PROGRAMME AADL 3
Près de 912 000 souscripteurs retenus

Le directeur général de l'Agence nationale pour l'amélioration et le développement du logement (AADL), a révélé, mardi, que le nombre de souscripteurs retenus dans le cadre du programme AADL 3 s'élève à 911 908 souscripteurs, après traitement des demandes, sur un total de 1 440 000 souscripteurs inscrits. Il a précisé que 1 023 532 souscripteurs avaient activé leur compte. Le responsable a indiqué que les services de l'agence avaient mobilisé toutes les ressources matérielles et humaines pour traiter les dossiers de manière efficace. Sur mandat du ministre du Logement, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du territoire, Mohamed Tarek Belaribi, le directeur général de l'agence a supervisé la pose de la première pierre du projet de 1 600 logements dans le cadre du premier lot du programme AADL 3, au niveau du Pôle urbain 27 Février 1962, dans la commune d'Aïn El-Beyda, dans la wilaya de Ouargla. Il a précisé que 1 281 717 souscripteurs ayant activé leur compte et téléchargé leurs dossiers avaient été traités. La première allocation pour la wilaya de Ouargla, estimée à 1 600 logements, pourrait être augmentée en fonction des évolutions, étant donné que 6 000 dossiers ont été retenus, avec un délai de réalisation fixé à 24 mois. Selon ses explications, la wilaya de Ouargla occupe la deuxième place nationale, après la wilaya de Constantine, où les travaux ont déjà commencé. Le programme AADL 3 est considéré comme l'un des projets nationaux phares dans le domaine du logement, et son lancement a été officiellement donné par le président de la République jeudi dernier, depuis la wilaya de Constantine.

R.N

MILIEU SCOLAIRE

Plus d'un million d'élèves exposés à un usage excessif des écrans

Une enquête nationale, lancée au début de l'année et ciblant plus d'un million d'élèves du cycle moyen issus de toutes les wilayas du pays, a révélé "un usage abusif et irresponsable de ces écrans". Elle a montré que 40 % des élèves ont obtenu leur premier smartphone entre 11 et 13 ans.

Les résultats d'une enquête nationale sur "les méfaits des écrans numériques en milieu scolaire", présentés, lundi à Alger, par le ministère de la Santé révèlent un usage "abusif" des écrans chez les élèves, ce qui se répercute négativement sur leur rendement scolaire et leur santé. Lors d'une rencontre scientifique, au siège du ministère de la Santé, consacrée à la présentation des résultats de cette enquête, en présence des membres de la commission nationale des experts de la santé scolaire et des représentants de la commission nationale multisectorielle de promotion de la santé scolaire, le coordonnateur de cette enquête et chef de service de la prévention à la Direction de la santé et de la population de la wilaya de Sétif, Dr Hamza Rouabah, a précisé que "cette enquête nationale, qui a été lancée au début de l'année ciblant plus d'un million d'élèves du cycle moyen issus de toutes les wilayas du pays, révèle "un usage abusif et irresponsable de ces écrans". "Les données recueillies montrent que 40 % des élèves ont obtenu leur premier smartphone entre 11 et 13 ans", a ajouté le coordonnateur, précisant que plus de 32 % des élèves s'exposent aux écrans numériques pendant plus de trois heures par jour, et 40 % d'entre eux ont été exposés à un contenu "inapproprié" à travers ces écrans. La sous-directrice au ministère de la Santé, Dr. Fatma Bousmaha a affirmé qu'"un travail est en cours pour trouver des mécanismes encourageant les élèves à une utilisation responsable des écrans numériques qui influent sur leur concentration et les exposent au risque d'obésité en raison des longues heures qu'ils passent



face à l'écran". A cette occasion, elle a lancé un appel aux parents d'élèves "à qui incombe la responsabilité de surveiller le contenu consulté par les enfants via ces écrans en trouvant un moyen de les empêcher de s'y exposer longtemps au détriment de leur santé". Pour sa part, le directeur général de la prévention et de la promotion de la santé au minis-

tère, Dr. Djamel Fourar a souligné que "les résultats de cette enquête seront pris en considération dans le but de trouver des mécanismes permettant aux élèves de tirer profit des avantages des écrans numériques dans leurs études et recherches et d'éviter leurs effets négatifs, en les orientant vers un usage responsable et sûr".

Synthèse : Ali.C

EDUCATION NATIONALE

Un numéro vert pour signaler les drogués

Le ministère de l'Éducation nationale a annoncé l'adoption officielle du numéro vert 1111, mis à la disposition de la communauté éducative (élèves, enseignants, personnel administratif, employés, parents) afin de signaler les situations nécessitant un suivi ou une intervention immédiate. Cette mesure s'inscrit dans les efforts visant à renforcer la culture du signalement et à consolider les bases de la prévention contre les drogues et les substances psychotropes au sein des établissements scolaires. Le ministère de l'Éducation nationale a affirmé également que les informations signalées seront traitées en toute confidentialité et transmises, selon leur nature, aux services compétents pour une prise en charge immédiate des cas. Cela garantit la protection juridique et sociale des élèves et contribue à créer un environnement scolaire sûr et sain. Le ministère souligne que cette initiative constitue une étape importante dans la protection des

élèves contre les drogues et les substances psychotropes. Elle sera accompagnée d'un suivi régulier et d'une évaluation périodique des résultats au niveau local et national, en coordination avec les secteurs et organismes concernés. Par ailleurs, le ministre de l'Éducation nationale, accompagné de la déléguée nationale à la protection de l'enfance, a présidé une réunion de travail consacrée à l'étude de la possibilité d'adopter le numéro vert (1111) en milieu scolaire. Ceci s'explique par le fait que la tranche d'âge de moins de 18 ans — reconnue légalement comme "enfant" — se trouve en majorité dans les établissements scolaires, ce qui rend cette coordination essentielle pour garantir une prévention précoce et protéger les élèves des risques. Une équipe technique spécialisée du ministère a été chargée de visiter le siège de l'Autorité nationale de protection et de promotion de l'enfance

afin de s'informer sur les mécanismes de réception et de traitement des signalements et d'évaluer la possibilité de les adapter aux spécificités du secteur. Cela concerne notamment le nombre important d'établissements et d'élèves à travers le pays, la gestion des signalements, la nature de leur transmission aux directions de l'éducation, la garantie de la confidentialité et de la protection des lanceurs d'alerte, ainsi que l'établissement d'un protocole commun pour la prise en charge des cas et l'intervention si nécessaire. Les résultats de cette visite ont confirmé la possibilité d'adopter le numéro vert 1111 dans le milieu éducatif. Des équipes techniques conjointes des deux parties se chargeront de définir les mécanismes de travail sur le terrain et d'assurer le suivi des cas liés au milieu scolaire, dans le cadre de la coordination entre les services centraux et les organismes compétents aux niveaux national et wilaya.

R.N

GESTION DES DÉCHETS

Un système numérique unifié en phase pilote

Le secrétaire général du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Mahmoud Djamaa, a présidé, lundi, une réunion de coordination consacrée à la présentation du système de gestion des déchets ménagers et assimilés, en prévision de son entrée en phase d'expérimentation dans quatre wilayas avant sa généralisation, a indiqué un communiqué du ministère. Ce projet, développé en coordination avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique par le biais du Centre de recherche en environnement (CRE) de la wilaya d'Annaba, où il a fait l'objet d'une phase expérimentale, constitue «un système numé-

rique unifié pour le suivi de la gestion des déchets à toutes les étapes, depuis la collecte en passant par le traitement jusqu'à la valorisation», a ajouté le communiqué. Au cours de la réunion, les cadres du Centre et des établissements concernés ont présenté un exposé détaillé, accompagné d'une vidéo explicative mettant en lumière le rôle de ce système dans l'organisation de la collecte des déchets et l'optimisation de la distribution des moyens. Les explications nécessaires ont également été fournies pour le lancement de sa phase d'expérimentation dans les wilayas de Blida, Boumerdès, Tipaza et Alger, afin d'évaluer son efficacité opérationnelle avant sa gé-

néralisation aux autres wilayas, selon le communiqué. A cette occasion, le SG du ministère a souligné «l'importance de ces outils modernes», rappelant les instructions du ministre quant à l'importance d'améliorer les performances des collectivités locales pour la prise en charge optimale du volet de la propreté publique», outre la nécessité de «remédier aux dysfonctionnements enregistrés» et de «faire un usage optimal des ressources disponibles, tout en réalisant un diagnostic précis des points faibles qui nécessitent soutien et accompagnement».

R.N

SIFI GHRIEB EN EGYPTÉ

Cap sur un partenariat économique durable et structuré

Le Premier ministre algérien, Sifi Ghrieb, est arrivé hier mardi au Caire pour une visite officielle marquant l'ouverture de la 9^e session de la Grande commission mixte de coopération algéro-égyptienne. Accueilli à l'aéroport international du Caire par son homologue égyptien Moustafa Madbouli, le chef du gouvernement algérien entame ainsi une série de travaux destinés à consolider la coopération entre les deux pays dans de nombreux secteurs stratégiques.

La 9^e Commission mixte doit aboutir à la signature de plusieurs accords et mémorandums d'entente, couvrant des domaines aussi variés que l'énergie, l'agriculture, l'investissement, l'industrie, la formation professionnelle, les transports ou encore l'habitat. Ces engagements traceront une feuille de route ambitieuse visant à intensifier les efforts conjoints en matière de développement, d'échanges d'expertise et de partenariat structurel. Le Premier ministre est accompagné d'une importante délégation ministérielle, témoignant de l'engueure des dossiers inscrits à l'agenda. Parmi les membres présents figurent les ministres de l'Intérieur, des Finances, de l'Industrie, de l'Agriculture, de l'Énergie, de l'Habitat ainsi que le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels. Cette présence multisectorielle reflète la volonté d'élargir le champ de coopération à des secteurs clés pour les deux économies.

En marge de cette session, l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) et l'Autorité générale égyptienne de l'investissement et des zones franches (GAFI) ont tenu au Caire la première réunion de la Commission technique algéro-égyptienne de coopération en matière d'investissement, réunion qui s'est étalée sur deux jours. Cette rencontre a permis d'examiner les opportunités de complémentarité économique, notamment dans l'amélioration des services destinés aux investisseurs et le développement des mécanismes d'accompagnement du secteur de l'investissement. L'objectif est clair : créer un environnement plus attractif, plus stable et plus compétitif pour encourager les projets bilatéraux.

Le directeur général de l'AAPI, Omar Rekkache, a qualifié ces travaux de « pas qualitatif » dans l'approfondissement des relations économiques entre les deux pays. Il a mis en avant le dynamisme des investissements égyptiens en Algérie, qui comptent 21 projets déjà en activité, ainsi qu'un nombre croissant de demandes d'extension. Selon lui, cette tendance confirme « l'attractivité du climat d'investissement algérien » et l'efficacité des réformes engagées au cours des dernières années.

Rekkache a rappelé que ces réformes visent à bâtir une économie productive, intégrée dans les chaînes de valeur internationales, reposant sur un environnement institutionnel stable et une vision économique claire. Il a notamment souligné l'impact positif de la nouvelle loi sur l'investissement, qui garantit visibilité, stabilité et transparence aux investisseurs étrangers.



De son côté, le président exécutif de la GAFI, Hossam Heiba, a salué la tenue de cette première réunion, estimant qu'elle constitue une étape majeure dans la consolidation de la coopération économique. Il a appelé les hommes d'affaires algériens à intensifier leur présence en Égypte, soulignant les vastes opportunités offertes dans plusieurs secteurs et la disponibilité de son institution à fournir toutes les facilités administratives, notamment grâce à l'extension des services numériques.

Les deux parties ont convenu d'organiser la

deuxième session de cette commission technique en 2026 à Alger, confirmant la volonté d'inscrire ce dialogue dans la durée. La tenue de la 9^e Commission mixte et des réunions techniques connexes marque une étape cruciale dans le renforcement du partenariat algéro-égyptien. Les deux pays, liés par une histoire commune et une vision convergente sur de nombreux dossiers régionaux, entendent désormais traduire cette proximité politique en une coopération économique approfondie.

Synthèse : Ab N.

M. Sifi Ghrieb reçu au Caire par le président égyptien

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a été reçu, mardi au Palais présidentiel d'Al-Itiha-diya au Caire, par le président de la République arabe d'Égypte, M. Abdel Fattah Al-Sissi, auquel il a transmis les salutations fraternelles du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lui faisant part de son estime et de sa volonté d'œuvrer de concert au raffermissement des liens fraternels entre les deux pays et à l'approfondissement du partenariat bilatéral dans tous les domaines.

"L'Algérie et l'Égypte, deux piliers essentiels pour la préservation de la stabilité du monde arabe et de l'Afrique du Nord, continueront à œuvrer au renforcement de la coordination et de la concertation sur les questions d'intérêt commun, afin d'assumer les responsabilités qui leur incombent à cet égard", a souligné le président égyptien.

Saluant "le niveau des relations bilatérales et les projets de partenariat concluants entre les deux pays", le Président Abdel Fattah Al-Sissi a indiqué que "l'Égypte est disposée à déployer tous les efforts possibles pour promouvoir la coopération bilatérale et les échanges économiques au niveau des potentialités des deux pays".

Pour sa part, le Premier ministre a salué "la profondeur des liens historiques unissant les deux pays et peuples frères et la volonté de leurs dirigeants de poursuivre le renforcement de la coopération bilatérale en saisissant toutes les opportunités de partenariat offertes par les économies des deux pays, conformément à une approche fondée sur la complémentarité et l'intégration dans le cadre des accords de libre-échange continentaux et arabes".

R.N

RAHABI CLARIFIE LE VOTE DE L'ALGÉRIE À L'ONU SUR GAZA

L'Algérie n'a pas changé de doctrine

Le vote de l'Algérie en faveur de la résolution américaine sur Gaza, adoptée le 17 novembre au Conseil de sécurité de l'ONU, continue de susciter un vif débat. L'ancien ministre et diplomate Abdelaziz Rahabi a tenu à clarifier la position d'Alger, estimant que ce vote a été « injustement interprété » comme un tournant dans la politique étrangère du pays au Moyen-Orient. Selon lui, une lecture émotionnelle et « populiste » a éclipsé l'analyse rationnelle des motivations diplomatiques algériennes. Rahabi rappelle que la résolution américaine, adoptée par 13 voix contre 2 abstentions (Russie et Chine), traduit encore une fois la prédominance des États-Unis dans la gestion des crises au Moyen-Orient. Washington, principal allié d'Israël, demeure le seul acteur capable d'exercer une pression sur Tel-Aviv pour faire respecter le cessez-le-feu accepté par le Hamas et soutenu par l'ensemble du monde arabo-musulman. Pour expliquer l'attitude de la Russie et de la Chine, deux grandes puissances souvent opposées à Washington, Rahabi souligne qu'aucun n'a jugé opportun d'utiliser son veto. La Russie, dit-il, avait présenté un texte soutenu par l'Algérie, jugé plus conforme aux revendications palestiniennes et aux résolutions de la Ligue arabe. Cependant, son influence au Moyen-Orient a diminué, notamment en raison du conflit en Ukraine qui a redéfini ses priorités. La Chine, quant à elle, focalisée sur son agenda asiatique, n'a pas fait du Moyen-Orient une priorité stratégique, malgré son ascension comme puissance globale. Dans ce contexte de rapports de force figés depuis 1945, Rahabi insiste sur le fait que l'Algérie a toutefois réussi à faire intégrer un élément essentiel à la résolution : la référence explicite à l'État palestinien. Pour lui, cette mention représente bien plus qu'un détail technique ; elle touche au cœur du conflit, marqué par l'intransigeance israélienne, les ambiguïtés américaines et le gel du processus de normalisation après la guerre contre Gaza. L'Algérie, poursuit-il, a également pris en compte la situation humanitaire dramatique du peuple palestinien et les divisions persistantes entre ses représentants. Aux côtés du Pakistan, elle a défendu la voix des groupes arabe et musulman en introduisant les formulations les plus favorables aux Palestiniens. Rahabi rappelle que sans droit de veto, aucun pays ne peut réellement contrer la « dérive » du Conseil de sécurité, qui adopte des décisions dont l'exécution incombe parfois à des forces extérieures à l'ONU. Il évoque notamment une tentative américaine récente visant à faire du Conseil un instrument de légitimation de l'occupation du Sahara occidental et à transformer la MINURSO au profit du plan marocain — une initiative contrecarrée grâce, entre autres, à l'intervention ferme de l'Algérie.

R.N

ATTAF À LA 7^e SOMMET DE COOPÉRATION ET DE PARTENARIAT UA-UE

« Il est temps de réinventer la coopération Afrique-Europe »

Le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a plaidé hier mardi à Luanda, en Angola, pour une réorganisation des priorités du partenariat Afrique-Europe en matière de paix et de sécurité, face à la multiplication des changements anticonstitutionnels de gouvernements et à l'aggravation du terrorisme sur le continent africain.

S'exprimant lors des travaux du 7^e Sommet de coopération et de partenariat entre l'Union africaine (UA) et l'Union européenne (UE), M. Attaf a souligné que ce sommet se déroule dans un contexte international « erratique et extrêmement complexe » dont les répercussions n'épargnent pas l'Afrique. Ce contexte, a-t-il ajouté, impose de tirer la sonnette d'alarme face à plusieurs défis majeurs.

Le ministre d'État a d'abord évoqué la résurgence des changements anticonstitutionnels de gouvernements sur le continent. Ces bouleversements politiques ne seraient plus des phénomènes ponctuels, mais des réalités en pleine expansion, entravant tout retour à l'ordre constitutionnel et à la stabilité politique.

Il a ensuite alerté sur l'aggravation du terrorisme en Afrique, après un reflux de ce fléau dans d'autres régions du monde. Selon M. Attaf, la région sahélo-saharienne est aujourd'hui « l'épicentre mondial » du terrorisme, qui sème chaos et criminalité dans plusieurs pays africains, dans un silence international difficilement compréhensible.

Le ministre a également dénoncé la prolifération des interventions militaires étrangères sur le continent, un facteur structurel qui complexifie et prolonge les crises, tout en compromettant leur

résolution pacifique. Il a souligné, par ailleurs, le recul du rôle diplomatique africain et le désintérêt de la communauté internationale pour les priorités sécuritaires et politiques du continent, souvent reléguées au second plan dans l'agenda multilatéral.

Face à ces défis, M. Attaf a identifié quatre priorités majeures pour le partenariat Afrique-Europe.

La première consiste à mettre fin à la léthargie internationale à l'égard des questions de paix et de sécurité en Afrique, rappelant que les crises africaines dépassent les frontières et ont des impacts transnationaux et transcontinentaux. La deuxième priorité vise à réhabiliter le rôle diplomatique africain et à promouvoir le principe des solutions africaines aux problèmes africains, en s'appuyant sur l'expérience de l'Union africaine lorsqu'elle dispose d'une marge de ma-

nœuvre suffisante et d'un soutien international adéquat. La troisième priorité concerne l'investissement dans le développement comme instrument clé pour prévenir les crises et traiter leurs causes profondes. Le ministre a appelé à la concrétisation des promesses d'investissement européennes en Afrique, notamment dans le cadre de l'initiative Global Gateway, afin de renforcer les capacités économiques et sociales du continent.

Enfin, la quatrième priorité est de mettre un terme à la marginalisation de l'Afrique dans les centres décisionnels internationaux, qu'ils soient sécuritaires ou économiques. Selon M. Attaf, cette marginalisation constitue un obstacle structurel majeur à la réalisation des aspirations du continent, telles que définies dans l'Agenda 2063 de l'Union africaine.

Sid A.

ASSURANCES

Lancement d'un pôle d'intelligence artificielle

L'Union algérienne des sociétés d'assurance et de réassurance (UAR), a lancé, en collaboration avec des établissements académiques et techniques spécialisés, un pôle d'intelligence artificielle (IA) visant à soutenir l'innovation numérique et à renforcer les capacités d'analyse dans le domaine, a indiqué, lundi, le Délégué général de l'UAR, Abdelhakim Berrah.

Dans une déclaration à l'APS, en marge de la cérémonie de clôture de la 7e édition du programme Algeria Startup Challenge (ASC 2025), M. Berrah a souligné que ce pôle regroupe, outre l'UAR, l'Ecole nationale supérieure de l'intelligence artificielle (ENSIA), l'Ecole nationale supérieure de mathématiques (ENSM), le Centre de recherche en technologies appliquées et le Laboratoire algérien de l'innovation financière (Algeria Fin-Lab), précisant que l'Ecole nationale supérieure d'informatique (ESI) devrait les rejoindre «prochainement», ainsi que d'autres organismes souhaitant développer l'usage de l'IA. Ce pôle a été créé sous forme d'un Groupement d'intérêt économique (GIE), a fait savoir le responsable, relevant que cette initiative intervient dans un contexte marqué par l'évolution rapide de la transformation numérique et les fluctuations des marchés financiers, d'où la nécessité d'investir dans l'IA en tant qu'outil stratégique pour stimuler l'innovation et améliorer la performance des différents acteurs.

Le pôle d'IA vise à jeter un pont entre le monde académique et le secteur professionnel, à créer un environnement permettant aux étudiants de développer leurs compétences, à accompagner l'émergence de start-up et à constituer une expertise locale avancée en intelligence artificielle, selon M. Berrah qui a affirmé que le pôle cherche à favoriser l'adoption de ces technologies, à assurer un suivi des évolutions technologiques et réglementaires, et à stimuler le développement du marché financier afin de renforcer la compétitivité et la confiance.

A cet égard, M. Berrah a fait savoir que les compagnies d'assurance ont déjà commencé à accueillir des étudiants dans le cadre de stages et de projets de recherche, afin de les impliquer dans le développement de solutions techniques liées à l'IA, de renforcer la culture numérique et de concevoir des applications innovantes au service du secteur.

R.E

COMMERCE EXTÉRIEUR

L'importation de voitures de moins de 3 ans réservée exclusivement aux citoyens

Le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations et la Direction générale des Douanes (DGD) ont affirmé, lundi dans un communiqué conjoint, que l'importation de voitures de tourisme de moins de trois ans demeure exclusivement réservée aux citoyens résidents, une fois tous les trois ans, et non aux entreprises, quelle que soit la nature de leur activité ou leur forme juridique.

Les opérations d'importation sont régies par les dispositions de l'article 110 de la loi de finances 2020, modifiées et complétées par l'article 208 de la loi de finances 2025, lesquelles stipulent que l'importation est effectuée par des particuliers résidents, une seule fois tous les trois (3) ans, a précisé la même source. Cette mesure «concerne exclusivement les citoyens résidents, de manière individuelle et non collective, et ne concerne en aucun cas les entreprises, quelle que soit la nature de leur activité ou leur forme juridique», indique le communiqué, soulignant l'interdiction de la vente de ces véhicules dans tout espace de vente en dehors du cadre légal prévu par les dispositions des articles suscités.

R.E

ALGERIA STARTUP CHALLENGE 2025

9 accords conclus entre des start-up et des entreprises économiques

La start-up «Tahwissa» a remporté le challenge «Inclusion numérique», parrainé par «Djezzy», grâce à son projet de plateforme de tourisme numérique intégrée permettant aux opérateurs de numériser leurs offres et d'élargir leur portée en facilitant l'exploration et la réservation en ligne.

La 7e édition du programme «Algeria Startup Challenge (ASC 2025)» a été clôturée, lundi à Alger, par la signature de 9 accords entre des start-up et des opérateurs économiques, dans le cadre de programmes d'innovation ouverte, ouvrant ainsi la voie au lancement de nouveaux projets pilotes basés sur des solutions innovantes et des technologies modernes. La cérémonie de clôture s'est déroulée en présence du ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Noureddine Ouadah, de la ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nacima Arhab, ainsi que du ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Yacine El-Mahdi Ouaid, en plus de représentants d'institutions financières et économiques et d'experts nationaux et étrangers. Parmi ces accords signés, comprenant des contrats de partenariat, de vente et de financement, figure un accord entre l'opérateur de téléphonie mobile «Djezzy» et la start-up «Tahwissa». Dans son intervention, M. Ouadah s'est félicité de l'évolution enregistrée par le challenge des start-up depuis son lancement, ayant passé d'une initiative encourageant les jeunes à présenter leurs idées à la conclusion de contrats avec des entreprises économiques, appelant les porteurs de l'initiative à œuvrer pour la création d'un fonds d'investissement pour assurer le suivi des projets de jeunes. Cette évolution reflète la maturité de l'écosystème des start-up, désormais «un outil offrant de véritables solutions» au service des citoyens, des entreprises et des institutions publiques à travers l'innovation, a ajouté le ministre. De son côté, Mme Arhab a salué les résultats obtenus lors de cette édition, soulignant l'importance du rapprochement entre les initiatives innovantes et les opérateurs économiques, ainsi que la coopération avec le secteur de la formation professionnelle, riche en initiatives dans ce domaine.

Le directeur général de l'incubateur «Lean-cubator» (organisateur du challenge), Abdel-fettah Herizi, a indiqué que le programme



Algeria Startup Challenge «vise à devenir une plateforme nationale pour les jeunes innovateurs, relevant le lancement de plus de 20 programmes d'innovation ouverte en partenariat avec des opérateurs économiques durant les dernières années, permettant ainsi aux Start-up de présenter des solutions innovantes à de grandes entreprises et de conclure des contrats.

A cette occasion, 16 start-up ont présenté leurs solutions innovantes devant un jury composé de représentants de partenaires économiques et d'experts, outre l'organisation de séances de discussion portant sur divers thématiques telles que l'innovation durable, la modernisation industrielle, l'assurance intelligente et l'intelligence artificielle (IA).

La start-up «Tahwissa» a remporté le challenge «Inclusion numérique», parrainé par «Djezzy», grâce à son projet de plateforme de tourisme numérique intégrée permettant aux opérateurs de numériser leurs offres et d'élargir leur portée en facilitant l'exploration et la réservation en ligne.

Pour sa part, la start-up «Woven», a décro-

ché le défi «Economie circulaire», avec un projet visant à transformer le duvet et les peaux de moutons en engrais organiques de haute qualité destinés à l'agriculture durable et circulaire. La start-up «Sanox» a, quant à elle, remporté le challenge «Technologies modernes au service de la réduction des risques», grâce à un projet de chatbot médical basé sur l'IA permettant d'évaluer les symptômes et d'orienter les patients vers la spécialité adéquate.

Par ailleurs, le challenge «Technologies innovantes dans les soins et d'hygiène» a été remporté par la start-up «Clean Trucks», qui a présenté une solution basée sur l'internet des objets (IdO) pour optimiser la gestion des ressources de propreté dans les espaces publics via une plateforme numérique de suivi en temps réel. Concernant le défi «Technologies innovantes dans le secteur des assurances», il a été décroché par la start-up «Martec», qui a présenté un projet de bouée connectée pour la détection précoce de catastrophes naturelles, destinée à protéger les fermes aquacoles.

Synthèse : S.A.K

SALON INTERNATIONAL DES DATTES À ALGER

Plus de 150 exposants nationaux et internationaux au rendez-vous

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Yacine Mehdi Ouaid, a supervisé lundi à Alger l'ouverture de la troisième édition du Salon international des dattes, qui enregistre la participation de plus de 150 exposants nationaux et internationaux, parmi lesquels des producteurs, artisans, coopératives, start-up, centres techniques et organismes de recherche.

Les activités de cette manifestation économique, organisée par la Chambre nationale d'agriculture sous le parrainage du ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, se poursuivront jusqu'au jeudi prochain au Palais des Expositions des Pins Maritimes, pavillon Casbah « C ».

Outre les opérateurs nationaux, cette édition accueille des exposants venus de Tunisie, de Libye, de Turquie, ainsi que des organisations internationales comme le Conseil d'affaires algéro-russe, en plus de plusieurs ambassadeurs et représentants du corps diplomatique en Algérie.

A cette occasion, le ministre a considéré

que ce salon constitue « une fenêtre importante pour faire connaître les dattes algériennes, qui représentent une grande richesse », soulignant que « la production abondante permettra d'accéder à de nouveaux marchés extérieurs ». Il a également affirmé que la filière des dattes en Algérie est en mesure de devenir une source essentielle de diversification des exportations hors hydrocarbures, compte tenu de la demande croissante, ce qui donnera également une forte impulsion au secteur agricole national. Il a exhorté les participants à s'orienter vers la transformation des dattes, étant donné le rôle central de l'industrie de transformation dans la création de valeur ajoutée.

Le ministre a rappelé que l'Algérie est parvenue récemment à inscrire les spécificités qualitatives des dattes algériennes, notamment la Deglet Nour, dans les normes internationales en vigueur dans ce domaine, et ce lors de sa participation aux travaux de la 48e session de la Commission du Codex Alimentarius, tenue au siège de l'Organisation

des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) à Rome (du 10 au 14 novembre). Il a également souligné que les dattes algériennes sont exportées vers 90 pays étrangers.

Pour sa part, le président de la Chambre nationale d'agriculture, Mohamed Yazid Hambli, a indiqué que ce salon vise à rassembler les acteurs de la filière de la datte pour favoriser la communication et l'échange, améliorer la qualité du produit, promouvoir l'exportation et présenter au public et aux spécialistes les divers dérivés de la datte.

Selon la Chambre, l'Algérie compte plus de 19 millions de palmiers-dattiers et 1 000 variétés, précisant que la production moyenne entre 2021 et 2023 a atteint plus de 11,5 millions de quintaux, avec l'exportation d'environ 780 000 quintaux de dattes fraîches et 50 000 quintaux de dattes sèches, ce qui reflète son importance dans l'économie nationale, notamment la variété Deglet Nour, classée à l'international comme le premier produit en termes de qualité.



MASCARA (PREMIÈRE ALLÉGEANCE À L'EMIR ABDELKADER)

Programme riche et varié pour la commémoration du 193e anniversaire



Un programme riche et diversifié a été élaboré dans la wilaya de Mascara pour commémorer le 193e anniversaire de la première allégeance à l'Emir Abdelkader (27 novembre 1832). L'événement sera organisé cette année sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a-t-on appris lundi auprès du directeur de la culture et des arts, Abdelghani Rezigui, membre de la commission de wilaya chargée du suivi des préparatifs. Ce programme, mis en place par plusieurs secteurs de la wilaya et dont le coup d'envoi sera donné mardi, comprend des expositions retraçant le parcours de lutte du fondateur de l'Etat algérien moderne contre l'armée coloniale française. Des objets historiques ayant ap-

partenu à l'Emir, des toiles, des photographies ainsi que des ouvrages mettant en lumière son combat y seront présentés, a précisé M. Rezigui. S'étalant sur une semaine, la commémoration prévoit également des portes ouvertes sur les sites historiques liés à la résistance de l'Emir Abdelkader, notamment "Dar El Qiyada" (Siège du commandement) et le tribunal de l'Emir à Mascara. Des visites pédagogiques seront organisées au profit des élèves des établissements scolaires, des stagiaires de la formation professionnelle, des étudiants de l'université "Mustapha Stambouli" ainsi que des adhérents des structures culturelles et de jeunesse. Ces visites concerneront notamment "Dar El Qiyada", le tribunal de l'Emir et "Zemala

El Amir" (la capitale itinérante) dans la commune de Ghriiss. Le programme comprend également des spectacles folkloriques animés par des troupes locales et d'autres venues de différentes wilayas, des compétitions sportives, des démonstrations de fantasia ainsi que des soirées artistiques dans divers genres musicaux. Des films documentaires retraçant l'épopée de l'Emir Abdelkader seront projetés dans les établissements éducatifs, culturels et de jeunesse, ainsi qu'à l'université "Mustapha Stambouli". Des concours intellectuels et culturels seront aussi organisés au profit des enfants inscrits dans les structures éducatives, de formation, culturelles et sportives. Par ailleurs, des conférences, colloques et rencontres historiques animés

par des universitaires et chercheurs permettront de mettre en lumière l'histoire de l'Etat algérien à l'époque de l'Emir. Des ateliers intellectuels seront également proposés aux usagers des espaces culturels. Des activités religieuses et culturelles auront lieu dans les mosquées et zaouïas de la wilaya, tandis que des émissions radiophoniques dédiées à la commémoration seront diffusées. Les célébrations de cette année se dérouleront sous le slogan: "193e anniversaire de la première allégeance à l'Emir Abdelkader : de la fondation et de la résistance à l'Algérie victorieuse". De son côté, la direction de la jeunesse et des sports a programmé une série d'activités sportives et de jeunesse dans les maisons de jeunes et les salles omnisports des différentes communes de la wilaya,

ORAN

Réception prévue de nouvelles structures éducatives fin décembre prochain

La wilaya d'Oran devrait réceptionner de nouvelles infrastructures éducatives relevant des cycles primaire et moyen d'ici la fin du mois de décembre prochain, a indiqué lundi le directeur de l'éducation, Abdelkader Oubelaïd. Intervenant lors des travaux de la troisième session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) pour l'année en cours, le directeur de l'éducation a précisé que le secteur sera renforcé par trois groupes scolaires, un CEM et quatre cantines scolaires, qui entreront en service en janvier prochain, soit au début du deuxième trimestre. Il a rappelé que 25 structures éducatives sont actuellement en cours de réalisation, dont cinq groupes scolaires, 13 salles d'extension, cinq cantines scolaires, ainsi que la réhabilitation de deux écoles primaires. Par ailleurs, la wilaya a déjà bénéficié, à l'occasion de la rentrée scolaire de cette année, de dix groupes scolaires, quatre CEM, deux lycées et 54 cantines scolaires. Le secteur de l'éducation dans la wilaya d'Oran compte plus de 900 établissements, répartis en 623 groupes scolaires, 203 CEM, 94 lycées et 391 cantines scolaires. D'autre part, les membres de l'Assemblée populaire de wilaya ont approuvé le projet de budget primitif pour l'exercice 2026, dont le montant dépasse 6 milliards de dinars. S'agissant des dossiers de régularisation foncière dans le cadre de la loi 15-08 fixant les règles de conformité des constructions et leur achèvement, le wali d'Oran, Ibrahim Ouchene, a indiqué lors de la session que 17 320 dossiers ont été acceptés, 8 297 rejetés et 9 124 reportés, tandis que d'autres sont toujours en cours d'étude.

SAÏDA

Plusieurs projets de développement en cours dans diverses zones d'habitation

Plus de vingt projets de développement sont en cours de réalisation dans plusieurs secteurs de la wilaya de Saïda, dans le cadre des efforts de l'Etat visant à améliorer le cadre de vie des citoyens, a-t-on appris lundi auprès des services de la wilaya. Parmi les projets lancés à la mi-année en cours figurent, dans la commune d'El-Hessasna, l'aménagement d'une piste reliant les chemins de wilaya n 9 et 10 sur une distance de 5,6 km, l'ouverture d'une piste reliant la région de Sidi-Mohamed au CW 23, ainsi que l'aménagement de la rue Ameur et la réalisation d'un forage d'eau dans la zone de Tagouria, a précisé la même source. Ce programme de développement touche également la commune d'Aïn El Hadjar, où sont en cours la réalisation d'un bureau de poste à la cité "Mâachou-Kada", d'une maison de jeunes au quartier "El-Kadissia", ainsi que l'aménagement d'un jardin public. Dans la commune de Sidi-Ahmed, au sud de la wilaya, une opération portant sur l'ouverture et l'aménagement de la piste reliant le village El-Mahsar au CW 81 est en cours, en plus de la réalisation d'un ouvrage d'art sur la route nationale n 6 reliant Saïda à El-Bayadh. La même collectivité locale connaît également la réalisation de quatre salles d'extension dans deux écoles primaires situées dans les villages de Tafraoua et Timetlas, en vue d'améliorer les conditions de scolarisation des élèves. Dans la commune de Youb, un groupe scolaire est en construction au quartier des 170 logements publics locatifs, avec un taux d'avancement de 60 %, en plus de quatre salles d'extension à l'école primaire du quartier "Adda Yahia". La commune d'Ouled-Khaled bénéficie, quant à elle, d'un projet de réalisation du réseau souterrain d'alimentation en eau potable dans les agglomérations de Lemhada et Taououcha, avec raccordement au réservoir de la zone d'El-Ayoune sur une distance de 7 km. Dans les communes de Doui-Thabet, Aïn-Sekhouna, El-Mâmoura et Sidi-Amar, deux centres de stockage de capacité d'une capacité de 50 000 quintaux chacun sont en cours de réalisation, pour une réception prévue début de l'année prochaine. Il est également prévu la réalisation de 15 plateformes en béton destinées à l'installation de citernes de gaz propane, la construction d'une cantine scolaire dans la zone d'El-Houadir, ainsi que l'achèvement des travaux d'aménagement extérieur dans la zone de Sefala.

MASCARA (PREMIÈRE ALLÉGEANCE À L'EMIR ABDELKADER)
Programme riche et varié pour la commémoration du 193e anniversaire



Un programme riche et diversifié a été élaboré dans la wilaya de Mascara pour commémorer le 193e anniversaire de la première allégeance à l'Emir Abdelkader (27 novembre 1832). L'événement sera organisé cette année sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a-t-on appris lundi auprès du directeur de la culture et des arts, Abdelghani Rezigui, membre de la commission de wilaya chargée du suivi des préparatifs. Ce programme, mis en place par plusieurs secteurs de la wilaya et dont le coup d'envoi sera donné mardi, comprend des expositions retraçant le parcours de lutte du fondateur de l'Etat algérien moderne contre l'armée coloniale française. Des objets historiques ayant appartenu à l'Emir, des toiles, des photogra-

phies ainsi que des ouvrages mettant en lumière son combat y seront présentés, a précisé M. Rezigui. S'étalant sur une semaine, la commémoration prévoit également des portes ouvertes sur les sites historiques liés à la résistance de l'Emir Abdelkader, notamment "Dar El Qiyada" (Siège du commandement) et le tribunal de l'Emir à Mascara. Des visites pédagogiques seront organisées au profit des élèves des établissements scolaires, des stagiaires de la formation professionnelle, des étudiants de l'université "Mustapha Stambouli" ainsi que des adhérents des structures culturelles et de jeunesse. Ces visites concerneront notamment "Dar El Qiyada", le tribunal de l'Emir et "Zemala El Amir" (la capitale itinérante) dans la commune

de Ghriss. Le programme comprend également des spectacles folkloriques animés par des troupes locales et d'autres venues de différentes wilayas, des compétitions sportives, des démonstrations de fantasia ainsi que des soirées artistiques dans divers genres musicaux. Des films documentaires retraçant l'épopée de l'Emir Abdelkader seront projetés dans les établissements éducatifs, culturels et de jeunesse, ainsi qu'à l'université "Mustapha Stambouli". Des concours intellectuels et culturels seront aussi organisés au profit des enfants inscrits dans les structures éducatives, de formation, culturelles et sportives. Par ailleurs, des conférences, colloques et rencontres historiques animés par des universitaires et chercheurs permettront de mettre en

lumière l'histoire de l'Etat algérien à l'époque de l'Emir. Des ateliers intellectuels seront également proposés aux usagers des espaces culturels. Des activités religieuses et culturelles auront lieu dans les mosquées et zaouïas de la wilaya, tandis que des émissions radiophoniques dédiées à la commémoration seront diffusées. Les célébrations de cette année se dérouleront sous le slogan: "193e anniversaire de la première allégeance à l'Emir Abdelkader : de la fondation et de la résistance à l'Algérie victorieuse". De son côté, la direction de la jeunesse et des sports a programmé une série d'activités sportives et de jeunesse dans les maisons de jeunes et les salles omnisports des différentes communes de la wilaya, selon la même source.

TÉBESSA

Raccordement de 5.800 foyers ruraux au réseau de gaz naturel depuis 2022

Un total de 5.800 foyers de plusieurs régions rurales des communes de la wilaya de Tébessa a été raccordés au réseau d'approvisionnement en gaz naturel depuis 2022 jusqu'au début du mois de novembre courant, a-t-on appris lundi auprès de la direction locale de distribution de l'électricité et du gaz. Ces raccordements ont été effec-

tués entre 2022 et 2025 au terme de la concrétisation de 56 projets, a précisé à l'APS la responsable de la cellule de communication de cette direction, Nardjess Benarf. Une enveloppe financière de 1,5 milliard DA a été mobilisée pour la concrétisation de ce programme de développement, selon la même source. Le montant des redevances impayées dues à la direction locale

de distribution de l'électricité et du gaz par ses clients a dépassé 1,8 milliard DA, selon la même source qui a fait état du lancement d'une vaste campagne de recouvrement des redevances qui permettront de réaliser d'autres projets de développement en matière de raccordement aux deux réseaux d'alimentation en électricité et du gaz.

TURQUIE/ FOOT

Un club décimé par un scandale de paris

Une hécatombe: dix-sept footballeurs du Agri Spor, équipe turque de quatrième division, ont été suspendus dans le cadre d'un vaste scandale de paris qui secoue le football turc, laissant leur entraîneur aux mains d'un maigrissime effectif de sept joueurs. "Nous continuerons à nous battre coûte que coûte", a promis lundi soir sur Facebook le club d'Agri (est), dont les 17 joueurs reconnus coupables de paris illégaux ont écopé de suspensions allant de 45 jours à 12 mois. La Fédération turque de football (TFF) a suspendu la semaine passée 637 joueurs du championnat de quatrième division, composé de 64 équipes, après avoir sanctionné au même motif 25 joueurs de première division et plus de 350 autres évoluant en deuxième et troisième divisions. Beaucoup affirment avoir parié sur des rencontres il y a plusieurs années et avoir renoncé depuis. Face aux sanctions de la fédération, qui a suspendu les championnats de 3e et 4e divisions deux semaines, l'entraîneur du Agri Spor a affirmé qu'il piocherait dans l'équipe junior pour aligner onze joueurs lors de la prochaine rencontre. La TFF, qui dit vouloir "nettoyer" le football turc, a révoqué la semaine passée 149 arbitres reconnus eux aussi coupables de paris illégaux. Six d'entre eux, ainsi que le président d'Eyüpspor, un club de première division, ont été placés en détention provisoire le 10 novembre dans le cadre d'une enquête judiciaire.

R.S

FOOT-MONDIAL U17

Le Portugal rejoint l'Autriche en finale

Le Portugal a rejoint l'Autriche en finale de la Coupe du Monde U17 au Qatar après avoir battu le Brésil aux tirs au but (6-5) lundi dans la deuxième demi-finale de la compétition. Le temps réglementaire s'était écoulé sur un nul vierge. Plus tôt, l'Autriche s'était qualifiée pour la finale aux dépens de son homologue italienne sur le score de 2 buts à 0, sur la pelouse du terrain n 5 de l'Aspire Zone à Doha. L'Autriche, constante depuis le début de ce Mondial avec 7 victoires en autant de matches, accède pour la première fois de son histoire à la finale où elle sera opposée au vainqueur du match qui mettra aux prises le Portugal et le Brésil, au terrain n 7. La finale de la Coupe du monde U17 est prévue jeudi au stade international Hamad à Doha.

R.S

RUGBY

L'international argentin Juan Mallia gravement blessé



Le rugbyman argentin Juan Cruz Mallia souffre d'une blessure au ligament croisé antérieur du genou droit, contractée à la suite d'un plaquage à retardement de l'Anglais Tom Curry, lors du match-test entre les deux sélections disputé dimanche, selon le staff médical de sa sélection nationale. Agé de 29 ans et comptant 52 sélections avec les "Pumas", Mallia souffre d'une "lésion post-traumatique du ligament antérieur du genou droit", a indiqué la sélection argentine dans un communiqué diffusé lundi. Plaqué avec un long temps de retard par le troisième ligne anglais Tom Curry alors qu'il venait d'effectuer un renvoi au pied à la 75e minute du match-test Angleterre-Argentine, le trois-quarts capable d'évoluer à l'ouverture, à l'aile, à l'arrière ainsi qu'au centre est sorti avec une grosse poche de glace sur le genou. La durée exacte de son indisponibilité n'est pas encore connue, mais son absence pourrait constituer un sérieux handicap, aussi bien pour sa sélection nationale que pour son club employeur, le Stade toulousain (France).

R.S

FOOT/ COUPE ARABE FIFA 2025

"Juha" mascotte de la compétition

Juha, personnage populaire de la culture arabe, sera la mascotte officielle de la Coupe arabe de la FIFA, Qatar 2025, qui se déroulera du 1er au 18 décembre prochain, a indiqué l'instance internationale sur son site officiel.



R.S

Les héros éponyme des Histoires de Juha a traversé les générations et fait partie des figures qui symbolisent les riches traditions de la région. Tantôt maladroit, tantôt naïf, Juha se retrouve souvent dans des situations insolites et empreintes d'humour, desquelles il parvient toujours à tirer une morale d'une profonde sagesse. Pour la Coupe arabe de la FIFA à venir, ce personnage bien-

veillant sera présent en chair et en os et prendra part aux festivités. Cette édition sera une nouvelle fois l'occasion de réunir tous les supporters et supportrices du monde arabe pour célébrer leur culture rayonnante et leur passion commune du football. Côté terrain, 16 sélections dont l'Algérie s'affronteront pour tenter de soulever le trophée tant convoité. Les neuf mieux placées au Classement mondial FIFA sont qualifiées automati-

quement, et les sept places restantes seront attribuées à l'issue de qualifications à impliquant 14 équipes. Les sept rencontres à élimination directe de cette phase auront au Qatar les 25 et 26 novembre. Le match d'ouverture, qui se tiendra le 1er décembre à 19h30 au stade Al Beyt, opposera le pays hôte au vainqueur de la rencontre entre la Palestine et la Libye. La finale aura quant à elle lieu le 18 décembre à 19h00 dans

l'emblématique stade Lu-sail. Le stade Ahmad ben Ali, le stade de la Cité de l'éducation, le stade Khalifa International et le Stadium 974 complètent la liste des enceintes qui accueilleraient des matches de la compétition. Au Qatar, l'Algérie, tenant du trophée, jouera dans le groupe D aux côtés de l'Irak, ainsi que des vainqueurs des barrages Bahreïn-Djibouti et Liban-Soudan, prévus le mercredi 26 novembre.

WORLD BOXING

Le Congrès électif de Rome adopte une série de réformes majeures

Le Congrès électif de la Fédération internationale de boxe World Boxing a entériné, lundi à Rome (Italie), une série de réformes jugées "structurelles", portant notamment sur la sécurité des athlètes, la procédure de protestation des résultats et les règles relatives aux vérifications de genre, a indiqué l'instance dans un communiqué. Parmi les mesures phares figure l'obligation du port du casque de protection, désormais élargie à l'ensemble des catégories, y compris les Elite hommes. Ce dispositif vise, selon World Boxing, à "réduire les blessures superficielles et les interruptions de combats". A titre transitoire, et en attendant "une évaluation médicale complète", le port du casque restera op-

tionnel pour les boxeurs Elite hommes lorsque son application immédiate s'avère impossible. Le Congrès a également validé un nouveau mécanisme d'appel des décisions arbitrales, combinant protestation officielle et technologies d'intelligence artificielle. Chaque fédération nationale disposera ainsi de deux protestations par compétition, à déposer dans un délai maximal de cinq minutes après l'annonce du verdict. Les contestations seront revues grâce à des systèmes d'analyse assistés par IA ou par un évaluateur d'arbitrage qualifié. En cas d'acceptation du recours, le quota de protestations est rétabli. Dans le cas contraire, un crédit est retiré du total disponible.

Enfin, World Boxing a adopté un cadre "actualisé et strict" concernant les procédures de vérification de genre, aligné sur les standards internationaux, le respect des droits humains et les directives du Comité international olympique. Ces mesures intègrent également les recommandations médicales de l'Agence mondiale antidopage (WADA), afin d'assurer "l'équité scientifique et sportive" au sein des compétitions. World Boxing souligne que ces amendements entreront en vigueur progressivement, en coordination avec les fédérations nationales et les organisateurs d'événements internationaux.

R.S

CHOC ET ÉTAT D'ALERTE... UNE NOUVELLE BLESSURE AVANT LA CAN

Chergui souffre d'une lésion aux ischio-jambiers

La sélection algérienne a reçu un nouveau coup dur qui devrait provoquer un état d'urgence au sein des supporters et du staff technique dirigé par Vladimir Petković, après l'annonce d'une nouvelle blessure touchant un joueur supplémentaire à l'approche de la Coupe d'Afrique des Nations. La liste des joueurs blessés ne cesse de s'allonger à un moment particulièrement sensible.

La CAN 2025, qui se déroulera au Maroc du 21 décembre 2025 au 18 janvier 2026, représente une opportunité pour les « Fennecs » de se racheter après deux éliminations successives au premier tour, au Cameroun puis en Côte d'Ivoire. Ces dernières semaines, plusieurs joueurs algériens ont enchaîné les blessures. Petković a déjà perdu officiellement deux cadres :

- Amine Gouiri (Olympique de Marseille), victime d'une grave blessure à l'épaule ;

- Youcef Belaïli (Espérance de Tunis), touché sérieusement au genou.

De nombreux autres joueurs ont également manqué le dernier stage et les amicaux contre le Zimbabwe et l'Arabie saoudite pour cause de blessures : Ramy Bensebaini, Mohamed Amine Tougaï, Luka Zidane, Farès Chaïbi, Hicham Boudaoui et Mohamed El Amine Amoura, compliquant davantage les plans du sélectionneur suisse.

Le journal français L'Équipe a confirmé que le défenseur international algérien et joueur du Paris FC, Samir Chergui, souffrait d'une blessure musculaire, ce qui a entraîné son remplacement lors du match Lille-Paris FC (4-2) dimanche soir lors de la 13^e journée de Ligue 1, précisément à la 60^e minute. Le quotidien n'a pas donné de détails précis sur la nature exacte de la blessure, se contentant d'indiquer qu'il s'agit d'une lésion aux ischio-jambiers, sans en préciser la gravité ni la durée probable d'indisponibilité. Une nouvelle qui a choqué les supporters algériens et inquiété Petković, qui suivra de près l'évolution de l'état de son joueur.



Le défenseur du Paris FC bénéficie d'une grande popularité auprès des supporters algériens malgré son arrivée récente chez les Fennecs. Il a hérité de surnoms à connotation militaire tels que « le soldat », « le guerrier » ou « le caporal », en raison de sa simplicité, de son attitude loin des artifices des stars du football, et surtout de son incroyable combativité sur le terrain. Pour beaucoup d'observateurs, Samir Chergui s'était déjà imposé comme un titulaire indiscutable en défense, capable d'évoluer aussi bien dans l'axe qu'au poste de latéral droit, et

dans différents systèmes de jeu. Il avait convaincu autant le public que le sélectionneur Petković.

Vladimir Petković redoute désormais de perdre encore d'autres joueurs d'ici le début de la CAN, face à la multiplication des blessures au sein de l'équipe. Lors de sa dernière conférence de presse, il avait d'ailleurs reconnu que la seule chose qui l'inquiétait réellement était le facteur des blessures, donnant des consignes spécifiques aux coéquipiers de Riyad Mahrez pour limiter les risques.

R.S

FOOT/ALGÉRIE

Lancement en décembre des sessions de formation des préparateurs physiques

L'envoi de la formation des préparateurs physiques et de performance en football pour l'exercice 2025-2026 sera donné le 6 décembre dans cinq sites à travers le pays : Alger, Annaba, Ouargla, Oran et Béchar, a annoncé la Direction technique nationale (DTN) de la Fédération algérienne de football (FAF). Ce projet de formation, inédit par son envergure, s'inscrit dans la stratégie de développement et de structuration des spécialités liées à la performance athlétique

au sein des clubs algériens. Pour cette édition, 269 candidats participeront aux différents stages programmés de décembre 2025 à juin 2026, selon un programme structuré en modules successifs. Cette opération constitue une étape majeure dans la politique de professionnalisation du football national. Elle vise à renforcer la compétence, la qualité d'encadrement et le rôle stratégique du préparateur physique, au bénéfice des clubs et des sélections nationales.

La FAF et sa Direction technique nationale réaffirment ainsi leur engagement à développer l'excellence et à accompagner l'évolution des spécialités techniques au service du football national.

Il est à rappeler que les participants à cette formation sont les candidats admis au concours d'accès, organisé le 30 septembre dernier à l'École supérieure en sciences et technologies du sport (ESSTS) de Dély Brahim (Alger).

R.S

FOOT / CAN-2026 DAMES (PRÉPARATION)

Début du stage de la sélection algérienne à Sidi Moussa

La sélection algérienne féminine de football a entamé lundi son stage de préparation au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger), en vue de la double confrontation amicale face au Kenya, les 26 et 30 novembre au stade Mustapha Tchaker de Blida, en prévision de la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2026, a annoncé la Fédération algérienne (FAF), hier mardi dans un communiqué.

En début de soirée, un premier groupe de joueuses a effectué une séance légère axée sur la récupération, tandis que le reste de l'effectif a pris part à une séance d'entraînement complète, précise la même source.

Dans la nuit, le groupe a enregistré l'arrivée des dernières joueuses convoquées, complétant ainsi l'effectif. Elles ont immédiatement été soumises à des examens médicaux afin de s'assurer de

leur disponibilité pour le stage. Les Vertes seront soumises à un programme biquotidien ce mardi, avec une séance matinale suivie d'un ultime entraînement prévu à 16h00. En vue de ces deux rencontres amicales de préparation, le sélectionneur national Farid Benstili a fait appel à 26 joueuses, dont deux locales. L'équipe nationale féminine de football avait validé son ticket pour la phase finale de la CAN-2026

après sa victoire en aller et retour face au Cameroun (2-1 à Oran et 1-0 à Douala) en octobre dernier. L'Algérie va prendre part à la CAN pour la 7^e fois de son histoire et la deuxième fois de rang, après celle de 2024, qui a vu les joueuses du coach national, Farid Benstili, réaliser une performance historique, en atteignant les quarts de finale, avant de s'incliner devant le Ghana (0-0, aux t.a.b : 2-4).

R.S

HANDBALL / CAN 2026 - PRÉPARATION

Le Sept national boucle un stage "intensif" à Alger

La sélection algérienne masculine de handball a achevé, hier mardi à Alger, son stage préparatoire de trois jours (22-25 novembre), une étape qualifiée de "décisive" dans la montée en puissance du Sept national en vue du Championnat d'Afrique des nations (CAN-2026) prévu au Rwanda, a indiqué la Fédération algérienne de handball (FAHB). Conduit par le sélectionneur national Salah Boučekriou, le regroupement s'est distingué par une série de séances d'entraînement "à haute intensité", marquées par une "grande rigueur" et un "engagement total" des joueurs, affirme la même source. Le staff technique a axé son travail sur le renforcement de la cohésion du groupe, l'affinement des systèmes de jeu et la consolidation des automatismes, dans la perspective d'un rendez-vous continental où l'Algérie ambitionne de jouer les premiers rôles.

La FAHB souligne que la liste convoquée illustre "la richesse technique et le potentiel élevé" des joueurs évoluant dans le championnat national, chaque élément constituant "une pièce essentielle" du projet de reconstruction d'un collectif moderne et compétitif.

Les images issues du stage, diffusées par l'instance fédérale, mettent en évidence le sérieux, l'intensité et le niveau d'organisation ayant caractérisé ce rassemblement, qui s'inscrit dans la volonté de fournir au Sept national les meilleures conditions de préparation.

Versée dans le groupe A de la 27^e édition de la CAN (21-31 janvier 2026), la sélection algérienne évoluera aux côtés du pays hôte, le Rwanda, du Nigeria et de la Zambie. Cette compétition servira également de tournoi qualificatif pour le Championnat du monde 2027 en Allemagne, un objectif clairement affiché par les "Verts", déterminés à retrouver leur rang parmi les meilleures nations du handball africain.

Pour rappel, l'Algérie avait atteint la finale de la dernière CAN disputée en 2024 au Caire, avant de s'incliner face à l'Égypte.

ATHLÉTISME / SEMI-MARATHON DE LA VILLE DE BOUZGUEN

La 1^{re} édition le 6 décembre

La première édition du semi-marathon de la ville de Bouzguen, commune de la Wilaya de Tizi-Ouzou, située entre Azazga et Akbou, a été programmée le 6 décembre prochain, ont annoncé hier mardi les organisateurs.

Cette compétition est inscrite dans le cadre des événements commémoratifs du 53^e anniversaire du décès du Colonel Akli Mokrane, dit "Mohand Oulhadj", un des principaux chefs de la Wilaya III pendant la Guerre de Libération Nationale.

Co-organisé par la commune de Bouzguen et le Club Omnisports de la ville, ce semi-marathon a été précédé dès mardi par l'ouverture d'une plateforme sur le net, pour recevoir les inscriptions des candidats désirant y participer.

R.S

CONFLIT

Dix morts dans des frappes du Pakistan sur l'Afghanistan

Le Pakistan a mené dans la nuit de lundi à mardi des frappes en Afghanistan, faisant au moins dix morts dont neuf enfants dans des régions frontalières, sur fond de vives tensions entre les deux voisins. "La nuit dernière, vers minuit (...) dans la province de Khost, les forces pakistanaises ont bombardé la maison d'un civil (...) Neuf enfants (cinq garçons et quatre filles) et une femme ont été tués", a écrit le porte-parole du gouvernement taliban, Zabihullah Mujahid, sur X. Il a fait état d'autres frappes dans les régions de Kunar et de Paktika, également dans l'est du pays, ayant fait quatre blessés. Ceci survient sur fond de tensions avec Islamabad et au lendemain d'un attentat-suicide contre le QG des forces de sécurité pakistanaises dans une province frontalière de l'Afghanistan, qui n'a pas été revendiqué dans l'immédiat. Ses auteurs "seront retrouvés et punis", a assuré le Premier ministre pakistanais Shehbaz Sharif, réitérant sa volonté "d'éradiquer le terrorisme", tandis que la chaîne de télévision d'État PTV a rapporté que les assaillants seraient des "ressortissants afghans". Le 11 novembre, une autre attaque devant un tribunal d'Islamabad avait fait 12 morts et des dizaines de blessés et avait été revendiquée par les talibans pakistanais.

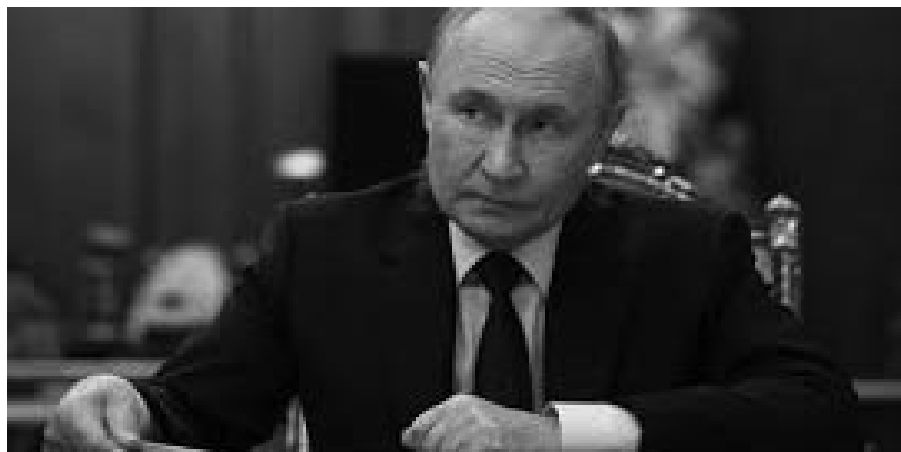
BRÉSIL

La Cour suprême vote pour maintenir Bolsonaro en détention provisoire

La Cour suprême du Brésil a voté lundi pour maintenir en détention provisoire l'ancien président Jair Bolsonaro, accusé d'avoir cherché à brûler son bracelet électronique avec un fer à souder pour s'échapper de sa résidence surveillée. Assigné à résidence et sous surveillance électronique depuis août, l'ancien dirigeant d'extrême droite (2019-2022) a été placé en détention samedi après qu'un juge a considéré qu'il avait voulu fuir. M. Bolsonaro a été condamné en septembre à 27 ans de prison pour une tentative de coup d'État visant à empêcher le retour au pouvoir de son rival de gauche, Luiz Inácio Lula da Silva, son tombeur à la présidentielle d'octobre 2022. Lors d'une audience virtuelle lundi, le juge Alexandre de Moraes, qui avait décidé samedi la détention provisoire, a considéré que l'ancien chef d'État "a violé de manière intentionnelle et consciente l'équipement de surveillance électronique". Les trois autres magistrats de la première chambre de la Cour suprême ont approuvé la décision du juge Moraes. La confirmation de son incarcération ne sera officielle qu'à la fin de cette séance virtuelle à 20H00 (heure locale, 23H00 GMT). Le juge Moraes a estimé qu'il y avait des "indices très graves d'une éventuelle tentative de fuite", à la faveur d'une manifestation programmée pour samedi dernier par ses partisans près de son domicile.

POUR LE KREMLIN

La contre-proposition européenne au plan américain pour l'Ukraine «n'est pas constructive»



Le Kremlin a dit lundi n'avoir «reçu aucune information» au lendemain de pourparlers à Genève entre Américains et Ukrainiens, sur le projet de plan du président Donald Trump reprenant des exigences de Moscou. Réagissant aux contre-propositions européennes dont la

presse a fait état, le conseiller diplomatique de Vladimir Poutine a déclaré qu'à «première vue», ce plan «n'est pas du tout constructif et ne convient pas» à Moscou. «Nous n'avons encore rien reçu officiellement», a affirmé lundi 24 novembre le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov, lors de son point presse quotidien. Après un week-end diplomatique agité et des fuites dans la presse du plan américain et du contre plan européen, la Russie campe sur ses positions : elle souhaite des pourparlers discrets et sur la base de documents officiels. Comme nous l'avons déjà dit, nous estimons qu'il est impossible et inapproprié de mener des discussions par le

biais des médias. C'est un premier point. Et nous ne souhaitons pas procéder ainsi. Vous proposez de comparer le contenu des reportages. Nous ignorons la fiabilité de ces informations. Nous ne savons pas dans quelle mesure elles correspondent à la réalité. Il s'agit d'une question trop importante et complexe pour nous fier uniquement aux médias. Nous devons avant tout nous appuyer sur les informations provenant des sources officielles. Nous ne disposons pas encore de ces informations et nous ne souhaitons pas procéder à des comparaisons pour le moment. Moscou lève un léger coin du voile sur sa position, mais très léger. Le conseiller diplomatique de Vladimir Poutine,

il y a une possibilité de discussions États-Unis-Russie sur le plan de paix, mais elle n'est pas encore claire : «Il y a des signaux, mais pas encore d'accord précis pour une rencontre», a-t-il dit. Iouri Ouchakov donne l'avis du pouvoir sur les initiatives européennes : les contre-propositions européennes au plan de paix américain en 28 points pour l'Ukraine ne sont pas constructives et ne conviennent tout simplement pas à Moscou. «En ce qui concerne les plans qui circulent, ce matin (lundi) nous avons appris l'existence d'un plan européen qui, à première vue, n'est pas du tout constructif et ne nous convient pas», a déclaré aux journalistes à Moscou Iouri Ouchakov.

SÉNÉGAL

Déplacement en même temps du président et du Premier ministre à l'étranger

À SÉNÉGAL, c'est une nouvelle polémique qui entoure le tandem à la tête de l'État, à savoir le déplacement simultané, hors du Sénégal, du président Bassirou Diomaye Faye et de son Premier ministre, Ousmane Sonko. Bassirou Diomaye Faye se trouve à Luanda, au sommet Europe-Afrique et Ousmane Sonko, à Abou Dhabi. Si rien ne l'interdit, la pratique veut que l'un des deux chefs de l'exécutif reste au pays quand l'autre s'absente. Par

ailleurs, le déplacement du Premier ministre Ousmane Sonko aux Émirats arabes unis fait d'autant plus parler de lui que personne ne l'a annoncé officiellement. C'est un message sur X du patron de presse, Madiambal Diagne, fervent opposant au nouveau régime, qui a donné l'information du départ d'Ousmane Sonko à bord d'un jet privé, samedi 22 novembre, destination Abou Dhabi, alors que le lendemain, le président partait, lui, à Luanda, en Angola. Depuis, les questions fu-

sent dans la presse et sur la toile. Pourquoi le voyage d'Ousmane Sonko n'a-t-il pas été annoncé par la primature ou en Conseil des ministres, la semaine dernière ? C'est le président de l'Assemblée nationale, El Malick Ndiaye, qui a finalement éclairé les Sénégalais en évoquant un voyage officiel, en compagnie du ministre des Finances et du Budget, aux Émirats pour rencontrer des investisseurs potentiels. Mais aucun programme ni date de retour n'a été communiqué, depuis.

SOUDAN

Les paramilitaires annoncent une trêve unilatérale de trois mois

Les paramilitaires soudanais des Forces de soutien rapide (FSR) ont annoncé lundi une trêve humanitaire unilatérale de trois mois. "En réponse aux efforts internationaux, notamment à l'initiative du président américain Donald Trump et des médiateurs

(...), nous annonçons une trêve humanitaire prévoyant une cessation des hostilités pour trois mois", a déclaré le chef des FSR Mohamed Daglo, dans une allocution vidéo enregistrée. Les paramilitaires avaient indiqué début novembre accepter le

principe d'une trêve humanitaire proposée par les médiateurs, à laquelle l'armée n'avait pas répondu, et les combats entre les deux camps qui s'affrontent depuis plus de deux ans pour le pouvoir n'ont pas cessé depuis.

GHAZA

Un rapporteur de l'ONU dénonce un "massacre des habitations"

Décrivant les pratiques israéliennes comme un « massacre des habitations » dans la bande de Gaza, le rapporteur spécial de l'ONU sur le droit à un logement convenable, Balakrishnan Rajagopal, a déclaré que la poursuite par Tel-Aviv de la démolition des maisons dans l'enclave, « sous de faux prétextes, constitue une partie du crime de génocide ».



Avant l'entrée en vigueur d'un cessez-le-feu en vigueur depuis octobre dernier, Israël avait commis un génocide, entamé le 8 octobre 2023 et poursuivi durant deux ans, faisant plus de 69 000 martyrs palestiniens et plus de 170 000 blessés, en plus d'une destruction massive ayant touché 90 % des infrastructures civiles du territoire.

Concernant les violations israéliennes qui se poursuivent malgré le cessez-le-feu à Gaza, Rajagopal a indiqué que les autorités israéliennes « continuent ces actes même pendant la trêve, qui n'est plus qu'une simple encre sur le papier ».

Il a expliqué qu'Israël « continue de tuer, de démolir les maisons et d'empêcher l'acheminement suffisant de l'aide humanitaire, et qu'aucun des termes de la trêve n'a réellement été appliqué ».

Il a ajouté : « Il aurait fallu mettre en place un mécanisme de surveillance des violations de la trêve et de responsabilisation des parties en cas de manquement. La situation actuelle n'est pas très différente de celle d'avant la signature de la trêve ». Et il a poursuivi : « La seule différence est l'arrêt des bombardements aériens à grande échelle, tandis que les meurtres, les démolitions et l'enlèvement de l'aide se poursuivent... La région demeure sous occupation ».

Le 24 novembre, Ismaïl Al-Thawabteh, directeur du bureau d'information du gouvernement de Gaza, a déclaré que le volume de l'aide autorisée par Israël à entrer ne dépassait pas 200 camions par jour,

sur 600 convenus, estimant que cela constitue « une preuve claire de la poursuite de la politique de famine délibérée ».

Le rapporteur onusien a indiqué qu'Israël justifie les démolitions des maisons à Gaza en prétendant qu'il s'agit « d'objectifs militaires, alors qu'elle échoue dans la plupart des cas à en apporter la moindre preuve ». Il a ajouté que les démolitions « sont menées de manière large, aléatoire et sans distinction ».

Rajagopal a qualifié cela « d'atteinte grave aux lois de la guerre et de crime contre l'humanité ».

Il a ajouté : « Israël commet un génocide à Gaza, et la poursuite de la destruction des habitations fait partie de cet acte criminel. Je l'ai répété à maintes reprises : la situation est extrêmement tragique ». Rajagopal a expliqué que la plupart des démolitions ne surviennent pas lors d'affrontements réels, mais après la prise de contrôle totale par les forces israéliennes des zones visées.

Il a ajouté : « Les forces israéliennes entrent dans les zones, placent des explosifs puis détruisent les maisons. Ce ne sont pas des actes liés aux combats, mais des représailles illégales. C'est une violation totale du droit international ».

Il a poursuivi : « J'ai dit à plusieurs reprises qu'Israël commet ces actes avant la trêve et durant celle-ci, et cela n'a rien d'étonnant. Ce qui se passe est ce que je décris comme un massacre des habitations, c'est-à-dire la destruction massive des maisons lors des conflits armés. Il faut le considérer comme

un crime de guerre, un crime contre l'humanité et un acte de génocide ».

Rajagopal a affirmé que les conditions des déplacés à Gaza sont « extrêmement catastrophiques », soulignant que plus de 288 000 familles palestiniennes sont aujourd'hui privées d'un abri adéquat.

En plus des démolitions israéliennes, le rapporteur a déclaré que les tentes des déplacés à Gaza « sont complètement vétustes et inhabitables, et beaucoup d'entre elles sont inondées par 30 à 60 centimètres d'eau ».

Il a expliqué que les zones accueillant les déplacés ont été inondées avec l'arrivée de l'hiver et la baisse des températures, ce qui représente un grand danger pour les enfants, les femmes et les personnes âgées, notant que les maladies, y compris celles transmises par l'eau, se propagent très rapidement. Rajagopal a affirmé qu'Israël n'a pas permis l'entrée du nombre suffisant de tentes et d'abris mobiles qu'elle s'était engagée à autoriser dans le cadre de l'accord de cessez-le-feu, malgré la présence de nombreux camions d'aide en attente aux points de passage.

Il a conclu : « Maintenir les populations dans un état de déplacement permanent fait partie de la stratégie d'instabilité adoptée par Israël. C'est le seul moyen d'ancrer le contrôle israélien sur Gaza et de la rendre plus soumise. Cela s'inscrit dans une stratégie d'annexion, et il est extrêmement regrettable qu'elle soit autorisée à se poursuivre ».

R.I

ETATS-UNIS

Trump veut classer les Frères musulmans comme organisation terroriste

Le président américain Donald Trump a annoncé que son administration travaillait à classer officiellement les Frères musulmans comme organisation terroriste, une mesure déjà adoptée auparavant par plusieurs pays arabes, au milieu de craintes et d'allégations persistantes concernant « les ambitions politiques du mouvement » et son influence.

Lundi, Trump a signé un décret présidentiel ordonnant à son administration d'examiner s'il convient de classer certaines branches du mouvement — comme celles du Liban, d'Égypte et de Jordanie — parmi les organisations terroristes étrangères et les entités terroristes mondiales inscrites sur des listes spéciales, selon ce qu'a annoncé la Maison-Blanche.

Dans une fiche d'information publiée par la Maison-Blanche, il est indiqué : « Le président Trump s'attaque au réseau transnational des Frères musulmans, qui alimente le terrorisme et les campagnes de déstabilisation visant les intérêts américains et leurs alliés au Moyen-Orient. »

Le décret charge le secrétaire d'État Marco Rubio et le secrétaire au Trésor Scott Bessent d'entamer la procédure de classification, en collaboration avec la procureure générale Pam Bondi et la directrice du renseignement national Tulsi Gabbard, afin de préparer un rapport complet sur les branches susceptibles d'être inscrites sur les listes.

Les ministères concernés devront prendre des mesures dans un délai de 45 jours après réception du rapport, si ce dernier conclut qu'il existe des justifications à la désignation. La fiche d'information précise que « l'objectif final du décret est d'éliminer les capacités des branches classées, de les priver de ressources et de mettre fin à toute menace qu'elles pourraient représenter pour les citoyens américains et la sécurité nationale des États-Unis ».

L'Égypte — berceau du mouvement — avait interdit les Frères musulmans il y a plusieurs années et les avait classés organisation terroriste à la suite d'une période de troubles. L'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis ont également pris des mesures similaires, accusant le mouvement d'extrémisme et de menace pour la sécurité nationale.

Dans un développement intérieur aux États-Unis, l'État du Texas a annoncé la semaine dernière avoir classé à son tour les Frères musulmans et le Conseil des relations américano-islamiques (CAIR) comme « organisations terroristes étrangères et transnationales », les accusant de chercher à imposer la charia et à « diriger le monde islamique ».

Ce classement interdit aux deux organisations d'acheter ou de posséder des terrains dans l'État.

Le Conseil des relations américano-islamiques a réagi en intentant une action en justice. Dans un communiqué, la section texane du CAIR a déclaré :

« M. Abbott nous diffame, ainsi que les musulmans américains, parce qu'il n'apprécie pas que nous soyons une voix influente pour la justice ici et à l'étranger. »

R.I

CONFLIT AU SOUDAN

Guterres appelle à "la cessation immédiate" des hostilités

Le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a appelé à la "cessation immédiate" des hostilités au Soudan et exhorté les parties au conflit à s'asseoir à la table des négociations.

"Nous avons besoin de la paix au Soudan. Nous avons besoin d'une cessation immédiate des hostilités", a écrit M. Guterres dans un message

publié lundi soir sur les réseaux sociaux.

"Nous avons besoin d'un accès sûr et sans entrave à l'aide humanitaire. Et nous avons besoin d'un arrêt du flux d'armes", a encore dit le patron de l'ONU.

M. Guterres a appelé, à cet effet, les Forces armées soudanaises et les Forces de soutien rapide (FSR) à

s'asseoir à la table des négociations".

Déclenché en avril 2023, le conflit opposant l'armée soudanaise aux Forces de soutien rapide (FSR) a fait des dizaines de milliers de morts, des millions de déplacés et plongé le pays dans la plus grande crise humanitaire au monde, selon l'ONU.

R.I

FESTIVAL NATIONAL DU THÉÂTRE AMAZIGH À BATNA

Exploiter le patrimoine populaire amazigh pour enrichir la scène théâtrale en Algérie



R.C

Des universitaires et des spécialistes du théâtre ont appelé, lors d'un colloque organisé lundi au centre des loisirs scientifiques de Batna, en marge du 14ème Festival culturel national du théâtre amazigh, à exploiter le patrimoine populaire amazigh pour enrichir la scène théâtrale en Algérie. Ils ont considéré que cet héritage culturel riche et diversifié regorge de beauté, de rituels, de textes oraux et de chansons traditionnelles remarquables, capables de transformer la pièce de théâtre en œuvre d'art complète. Cette première

conférence, programmée dans le cadre de ce Festival abrité au théâtre régional Dr. Salah-Lombarkia de Batna, s'est penchée sur l'investissement dans le patrimoine populaire amazigh pour créer un spectacle théâtral. Les intervenants ont mis l'accent sur "l'esthétique de certains rituels et coutumes anciennes, dont certaines sont encore pratiquées avec une grande passion dans certaines régions". Le Dr. M'hamed Zerdoumi, de l'université d'Alger 2, a évoqué, dans ce contexte, la célébration de "Chaïb Achoura" en tant que "représentation théâtrale pré-

liminaire" et "tradition ancienne pratiquée en plein air dans plusieurs régions, dont T'kout à Batna", mettant en avant sa richesse en matière de réjouissances et de profondeur du message voué à la protection de la terre nourricière. Au cours de cette rencontre à laquelle ont pris part des intellectuels, des spécialistes du théâtre et des chercheurs dans ce domaine, des lectures ont été présentées sur des exemples d'utilisation du patrimoine populaire amazigh dans le théâtre, notamment "Irad", une fête populaire amazigh qui se déroule dans la région de Beni Snous, dans

la wilaya de Tlemcen, pour célébrer le Nouvel An amazigh (Yennayer) et qui symbolise la solidarité, la célébration de la vie et la victoire du bien sur le mal. Le commissaire du 14ème festival culturel national du théâtre amazigh, Abdelhamid Alaoui, a souligné que les séminaires programmés lors de cette manifestation, qui se poursuivra jusqu'au 27 novembre, visent à mettre en lumière les beautés et les scènes de spectacle qui font la richesse du patrimoine populaire amazigh. Il a estimé que leur exploitation par les spécialistes "constitue un véritable apport au théâtre et une contribution à son excellence".

Skikda : ouverture de la "Semaine de la fidélité" dédiée à la poésie

Les activités de la "Semaine de la fidélité", dédiée à la poésie, ont été inaugurées, lundi à Collo, à Skikda, sous le slogan "Novembre, poème pour la patrie majestueuse", en célébration du 71e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution. Cet événement est organisé par l'association "Echati" pour la littérature et les arts, en coordination avec l'association "Afaq" pour la création culturelle d'El Eulma (Sétif) et en collaboration avec l'association "Le phare de la littérature" de Kéli-

bia (Tunisie). Cette manifestation, qui revêt un caractère culturel et touristique, s'inscrit dans le cadre d'une convention de partenariat conclue en août dernier entre les trois associations dans la ville de Kélibia, en Tunisie, en marge du Festival national tunisien des jeunes écrivains, dans le but de soutenir les échanges culturels et de "renforcer la communication créative entre les jeunes poètes des deux pays. La manifestation se tiendra également, dans les prochains jours, à El Eulma,

à Sétif, où les poètes lauréats des concours des jeunes poètes "Collo 2025" et du Festival national des jeunes écrivains de Kélibia (Tunisie) 2025 seront célébrés à travers des soirées poétiques, des rencontres intellectuelles et des visites touristiques pour les délégations algérienne et tunisienne. La délégation tunisienne constituée de membres de l'association "Le phare de la littérature" et de poètes sera conviée à une visite touristique dans les wilayas de Skikda et de Sétif. R.C

"PANORAMA DU FILM NATIONAL SUR SMARTPHONE" À RELIZANE

Dix courts-métrages réalisés par de jeunes talents à l'affiche

Les activités de la manifestation "Panorama du film national sur smartphone" ont été lancées lundi soir à Relizane.

Placé sous le slogan "De la mémoire de la Révolution à l'objectif de la jeunesse", l'événement propose dix courts-métrages réalisés par de jeunes talents de la wilaya, abordant les thèmes de la mémoire, de l'histoire et de l'amour de la patrie. Cette initiative vise à encourager les jeunes passionnés de cinéma à développer et perfectionner leurs compétences en utilisant le smartphone comme outil de création.

Le président du jury, le réalisateur Abderraouf Benahmed, a affirmé que cet événement représente pour les jeunes une véritable expérience cinématographique, le smartphone offrant aujourd'hui des capacités techniques avancées dans le domaine du court-métrage. La cérémonie d'ouverture a été marquée par la projection du film "Baqaya Qatila" ("Restes mortels"), réalisé par Hadjba Redouane de Relizane.

Ce court-métrage de 13 minutes raconte l'histoire d'un enfant se rendant chez sa grand-mère dans un village, et trouvant la mort suite à l'explosion d'une mine posée par l'occupant colonial français.

Ont également été projetés les courts-métrages "Qui suis-je ?" de Messaoudi Souheil Habib, "Le dernier fil" de Mokhnef Mohamed Zein El-Abidine et "Le combat d'un orphelin" de Zidane El Djillali, tous en compétition officielle. Le programme du "Panorama du film national sur smartphone", qui se poursuivra jusqu'à mercredi, comprend également des ateliers de formation consacrés à l'écriture, la réalisation et le montage cinématographiques. Ils sont animés par les réalisateurs Mekki Ahmed Douadji et Kheireddine Ghenam, en plus de projections d'autres courts-métrages.

R.C

Mascara : programme riche et varié pour la commémoration de la première allégeance à l'Emir Abdelkader

Un programme riche et diversifié a été élaboré dans la wilaya de Mascara pour commémorer le 193 anniversaire de la première allégeance à l'Emir Abdelkader (27 novembre 1832).

Ce programme, mis en place par plusieurs secteurs de la wilaya et dont le coup d'envoi sera donné mardi, comprend des expositions retraçant le parcours de lutte du fondateur de l'Etat algérien moderne contre l'armée coloniale française. Des objets historiques ayant appartenu à l'Emir, des toiles, des photographies ainsi que des ouvrages mettant en lumière son combat y seront présentés.

S'étalant sur une semaine, la commémoration prévoit également des portes ouvertes sur les sites historiques liés à la résistance de l'Emir Abdelkader, notamment "Dar El Qiyada" (Siège du commandement) et le tribunal de l'Emir à Mascara.

Des visites pédagogiques seront organisées au profit des élèves des établissements scolaires, des stagiaires de la formation professionnelle, des étudiants de l'université "Mustapha Stambouli" ainsi que des adhérents des structures culturelles et de jeunesse. Ces visites concerneront notamment "Dar El Qiyada", le tribunal de l'Emir et "Zemala El Amir" (la capitale itinérante) dans la commune de Ghriss.

Le programme comprend également des spectacles folkloriques animés par des troupes locales et d'autres venues de différentes wilayas, des compétitions sportives, des démonstrations de fantasia ainsi que des soirées artistiques dans divers genres musicaux.

Des films documentaires retraçant l'épopée de l'Emir Abdelkader seront projetés dans les établissements éducatifs, culturels et de jeunesse, ainsi qu'à l'université "Mustapha Stambouli". Des concours intellectuels et culturels seront aussi organisés au profit des enfants inscrits dans les structures éducatives, de formation, culturelles et sportives.

Par ailleurs, des conférences, colloques et rencontres historiques animés par des universitaires et chercheurs permettront de mettre en lumière l'histoire de l'Etat algérien à l'époque de l'Emir. Des ateliers intellectuels seront également proposés aux usagers des espaces culturels. Des activités religieuses et culturelles auront lieu dans les mosquées et zaouïas de la wilaya, tandis que des émissions radiophoniques dédiées à la commémoration seront diffusées.

R.C

TÉLÉ

CANAL+
21h00

Paris-SG /
Tottenham



Ligue des champions. 5e journée. Paris-SG / Tottenham.

C STAR Safe

21h10



Dans les bas-fonds de New York, où les ombres des gratte-ciel cachent des réseaux criminels impitoyables, deux destins brisés s'apprêtent à se croiser dans une course contre la mort.

france-3 Tom et Lola

21h10



Au cœur d'un musée plongé dans le silence nocturne, un gardien est découvert par sa collègue carbonisée au côté d'une momie, enfermée dans une salle consacrée à l'Égypte antique.

6ter La loi de Barbara



Agé d'une vingtaine d'années, Angus MacGyver est un agent d'élite travaillant pour la fondation Phoenix, une organisation secrète qui opère pour le compte du gouvernement américain.

VISION



TF1 SERIES FILMS

Le Hobbit : la bataille
des cinq armées

21h10



La Terre du Milieu tremble sous les assauts d'une menace ancienne, tandis que les ombres de la guerre s'étendent sur ses terres.

TF1

Will Trent

21h10



Après une violente attaque qui l'a laissée traumatisée, Angie reprend du service au sein de l'équipe d'enquêteurs du bureau fédéral de Géorgie.

tmc

Taxi 3

21h25



Une bande de malfrats portant des costumes de Père Noël sème la terreur et l'humiliation parmi les forces de l'ordre locales.

Après son
Oscar pour
"12 Years a
Slave" : Lupita
Nyong'o a
admis avoir
reçu des offres
de rôles déce-
vantes



Lupita Nyong'o s'est vue offrir d'autres rôles d'esclave après son Oscar pour "12 Years a Slave". L'actrice de 42 ans a remporté la statuette de la meilleure actrice dans un second rôle, entre autres distinctions, pour sa performance remarquable dans le rôle de Patsey dans le film sorti en 2013. Alors qu'elle espérait que son succès lui permettrait d'obtenir de nouveaux rôles principaux, elle a été choquée de continuer à se voir proposer des rôles similaires. S'exprimant sur CNN Inside Africa, l'actrice kényane-mexicaine a déclaré : "Cela a vraiment donné le ton à tout ce que j'ai fait depuis. Mais vous savez, ce qui est intéressant, c'est qu'après avoir remporté cet Oscar, on pourrait penser 'Oh, je vais obtenir des rôles principaux ici et là'. Au lieu de cela, c'était plutôt 'Oh, Lupita, nous aimerions que vous jouiez dans un autre film où vous incarnerez une esclave, mais cette fois-ci, vous êtes sur un navire négrier'. C'est le genre d'offres que j'ai reçues dans les mois qui ont suivi l'obtention de mon Oscar". "J'aime être une guerrière joyeuse qui lutte pour changer les paradigmes de ce que signifie être africain, et si cela signifie que je travaille un emploi de moins par an pour m'assurer de ne pas perpétuer les stéréotypes attendus des personnes originaires de mon continent, alors je le ferai" a confié la star. Après sa performance remarquée dans 12 Years a Slave, la diplômée de l'école d'art dramatique de Yale a décroché des rôles en capture de mouvement et en doublage dans Star Wars et Le Livre de la Jungle. Elle a ensuite obtenu un rôle secondaire dans Black Panther en 2018, puis a décroché son premier rôle principal dans le film d'horreur à succès Us en 2019.

Quotidien National d'Information
Édité par la SARL NATION EDITION
Capital social de 100 000,00 DA

Directeur général
Omar ATTIA

Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA

Impression
Centre : SIA
Est : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution
Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :
l'Entreprise Nationale de communication,
d'Édition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone: 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 / 020 05 13 45 / 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siège social
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Siège de la rédaction
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Tél/Fax : 023 46 32 76
Email: lanationquotidien@gmail.com -
Site: www.journal-lanation.com
RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

Nombres croisés

	1	2	3	4	5	6
I						
II						
III						
IV						
V						
VI						

HORizontalement

I. Jeux Olympiques à Los Angeles. II. L'année de la déclaration d'indépendance des Etats-Unis. III. On coche 5 numéros au loto, mais sur combien de numéros en tout ? Un multiple de 17. IV. Un gros modèle de la gamme Peugeot. V. Carré de 11. VI. Compte à rebours.

VERTICALEMENT

1. Cette année marque la fin définitive de l'esclavage en France. 2. Certains disent "nonante". 3. Nombre de cases dans une grille de sudoku. Nombre total de commandements dans la Torah. 4. Année de la chute de l'empire romain, qui marque traditionnellement le début du Moyen-Âge. Un chiffre qui rappelle les flics. 5. Le nombre total de cartes au jeu de tarot. Une équipe de football au complet. 6. En mètres, la longueur d'un mile anglais.

Grille muette N° 1113

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Quelle poire celle-là !2 N'ont pas leur place dans une histoire d'O.3 Etait stupéfiant.4 Abaisaient les voiles.5 Discours emphatique de Churchill.- Fermés.6 Change au bon vieux temps.7 Métal de transition.- Portugaise en Angleterre.8 Indique en temps voulu.9 Des motifs sur une feuille.10 Mots).

Verticalement

1 Arbres de la veuve.2 Fait l'âne...3 Font la boule.- Possessif.4 Brille dans le ciel.- Île.5 Ville italienne ou espagnole.- Propre sur lui.6 Près de Savone.- Critique de cinéma.7 Héros de la Bérézina.- Rituel hindou.8 Finissent par trouver l'agglomération.- Couvre le pot de rose !9 Un papillon.- Le plancher des vaches.10 On y trouve Le Bonhomme.- Sorte de pot à lait.

Mots croisés grille N° 1113

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Convolvulacées.2 Psittacidé.3 Référentiels particuliers.4 Alcôve.- Ville néerlandaise.5 Ville indonésienne.- Vieille espèce.6 Hommes du Désert.- Métal de transition.7 Sont au coeur d'acier.8 Commune italienne.- Fête indienne.9 Forcent à ralentir.10 Composant de collyre.- Adverbe.

Verticalement

1 Voient des glands toute la journée !2 Peuvent payer rubis sur l'ongle.3 N'est pas radié.4 Dans le Queensland.- Dans le Cher, doublement...5 Saint-Loup appelait-il ce roi ainsi ?- D'un auxiliaire.6 Nous font voir des éléphants bleus !- Z ou Louis XV.7 Bâtiment de débarquement.- Pain à cacheter.8 Est monté à l'envers.- Langue asiatique.9 Spirochètes.10 Apiacées.- Conjonction.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

26 morts et 1 476 blessés en une semaine

Vingt-six personnes ont trouvé la mort et 1 476 autres ont été blessées dans 1 342 accidents de la circulation survenus durant la période allant du 16 au 22 novembre en cours, à travers les différentes wilayas du pays, selon un bilan hebdomadaire rendu public, hier, par les services de la Protection civile. La même source a précisé que le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Biskra, avec 5 décès et 27 blessés suite à 36 accidents de la route.

TAMANRASSET

Le Salon des produits algériens destinés à l'exportation tenu du 26 au 30 décembre

Le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations organise un salon des produits algériens destinés à l'exportation du 26 au 30 décembre prochain dans la wilaya de Tamanrasset, a indiqué, hier, un communiqué du ministère. L'organisation de ce salon, placé sous le thème "Tamanrasset, porte de l'exportation vers les pays de l'Afrique centrale", s'inscrit dans le cadre de la stratégie du secteur visant à promouvoir le produit national et à renforcer les échanges commerciaux et la coopération

économique, notamment avec les pays voisins, a précisé le communiqué. Le ministère a invité les opérateurs souhaitant participer à cet événement à s'inscrire en ligne.

ACCIDENTS LIÉS AU GAZ MONOXYDE DE CARBONE

La Protection civile appelle à la vigilance

Avec la baisse marquée des températures enregistrées dans plusieurs wilayas du pays, la Protection civile a lancé un appel à la vigilance face à une hausse des accidents liés à une mauvaise utilisation des appareils à gaz. «Au cours des derniers

Mercredi 26 Novembre 2025

HORAIRE DES PRIERES

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
05:58	12:32	15:19	17:31	18:57

Météo

Alger	☀️	22	Tizi Ouzou	☀️	20
Tiaret	☀️	24	Béjaïa	☀️	21
Constantine	☀️	20	Oran	☀️	23

jours, et parallèlement à la baisse marquée des températures dans plusieurs wilayas du pays, les services de la Protection civile ont malheureusement constaté plusieurs victimes des accidents dus à une mauvaise utilisation des appareils à gaz et au non-respect des conditions de sécurité essentielles», a indiqué, hier, un communiqué de la Protection civile. Elle a conseillé, ainsi, les citoyens au respect des règles de prévention indispensables, en assurant une bonne ventilation des locaux, surveillant la couleur de la flamme, vérifiant l'évacuation correcte des gaz de combustion, et respectant les normes de sécurité des équipements et des tuyaux d'évacuation. Il s'agit pour chaque foyer de contrôler régulièrement ses installations et d'envisager l'installation d'un détecteur de gaz, qui constitue un dispositif efficace d'alerte précoce et peut sauver des vies, a conclu le communiqué.

ELLE EST DESTINÉE AUX NOUVEAUX BACHELIERS

Algérie Poste et Djezzy lancent de la carte "Student Campuce"

L'entreprise Algérie Poste et l'opérateur de téléphonie mobile «Djezzy» ont annoncé le lancement de la carte «STUDENT CAMPUCE» à compter de jeudi prochain, au profit des nouveaux bacheliers, afin de renforcer leur intégration financière et numérique à l'échelle nationale, a indiqué, lundi, un communiqué d'Algérie Poste. Cette initiative, ajoute la même source, est «le fruit d'un partenariat stratégique entre les deux institutions, couronné par la signature d'une convention de coopération, sous la supervision du ministère de la Poste et des Télécommunications, M. Sid Ali Zerrouki, lors d'une cérémonie organisée au siège du ministère, en présence de la directrice générale d'Algérie Poste, Mme Chiraz Bachiri, et du directeur général de Djezzy, Boumediene Senouci. Cette carte sera octroyée gratuitement aux nouveaux bacheliers détenteurs d'une carte SIM Djezzy, leur

permettant de bénéficier d'un ensemble d'avantages exclusifs, tout en consolidant leur intégration financière et numérique sur le territoire national. Parmi les avantages exclusifs dont jouiront les nouveaux étudiants, figurent «l'accès aux services financiers modernes offerts par Algérie Poste, une réduction de 20% sur les offres mensuelles dédiées aux étudiants, une prime de bienvenue de 5 Go d'internet, et en guise de cadeau 1 Go d'internet chaque vendredi». A travers ce partenariat, «Algérie Poste et Djezzy renouvellent leur engagement commun envers la jeunesse algérienne, en offrant des solutions innovantes, facilement accessibles et en phase avec les besoins des étudiants et les exigences de l'ère numérique». Pour bénéficier de ces offres exceptionnelles, l'entreprise Algérie Poste invite les nouveaux bacheliers à se rapprocher de ses bureaux et des agences Djezzy.

ENIE DE SIDI BEL-ABBÈS

Lancement de la commercialisation de nouveaux téléviseurs

L'Entreprise Nationale des Industries Electroniques (ENIE) de Sidi Bel-Abbes a entamé la commercialisation de nouveaux téléviseurs de 32 et 43 pouces, dans le cadre de sa stratégie visant à renforcer ses services au profit du consommateur et à élargir son réseau de distribution à travers le pays, a indiqué, hier, cette entreprise publique. La cellule de communication a précisé que ces nouveaux produits sont désormais disponibles au niveau de quatre unités commerciales relevant de l'entreprise, situées à Blida, Sidi Bel-Abbes, Sétif et Laghouat, où ils sont proposés à des prix «étudiés et raisonnables», tout en garantissant la qualité reconnue de cette marque nationale. La même source a indiqué, par ailleurs, que les machines à laver produites par

l'ENIE de Sidi Bel-Abbes sont également disponibles sur le marché national, et qu'elles ont été conçues selon des normes de performance et d'efficacité énergétique. Dans le cadre du renforcement de sa gamme de produits électroniques, l'entreprise a également annoncé la commercialisation prochaine de téléviseurs de 55 pouces, afin de répondre à la demande croissante pour les grands écrans et d'offrir une expérience de visionnage moderne. Le début de l'année 2026 verra, en outre, le lancement d'un nouveau programme de production visant la fabrication de 30.000 téléviseurs, dans une démarche destinée à répondre aux besoins du marché national et à consolider la présence de l'entreprise dans le secteur des appareils électroniques, a-t-on souligné.

INCENDIES DE FORÊTS À TIPAZA

La CNMA à la rescousse des familles touchées

La Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA) a indiqué, dans un communiqué, avoir mené, hier, une opération de solidarité au profit des familles rurales touchées par les récents incendies de forêt à Tipaza. Cette initiative a permis de distribuer des aides matérielles, notamment des têtes de bétaïl, afin de permettre aux familles touchées de reprendre leurs activités agricoles, a ajouté le communiqué.

La salle omnisports de Messelmoun, dans la wilaya de Tipaza, qui a accueilli cette initiative solidaire, mettant en avant les valeurs de solidarité et de proximité en période de crise, a réuni le wali de Tipaza, le directeur général de la CNMA, Cherif Ben-

habiles, les autorités locales, les acteurs du secteur et les agriculteurs sinistrés. La CNMA, à travers son réseau direct, s'est mobilisée dès le départ pour soutenir les familles sinistrées et leur apporter l'aide nécessaire à travers notamment cette opération qui s'inscrit dans la continuité de sa présence sur le terrain, selon le communiqué. Elle considère également ces moments comme une opportunité pour souligner le rôle essentiel de l'assurance et promouvoir cette culture au sein des milieux ruraux, rappelant que l'assurance agricole, avec ses couvertures multi-risques et ses nombreuses facilités, reste "l'outil clé" pour prévenir les risques et assurer la stabilité du monde rural.

AFRIQUE

Plus de 20 400 cas de diphtérie détectés depuis le début de l'année

Plus de 20 000 cas suspects de diphtérie ont été détectés depuis le début de l'année en Afrique, dont plus de 1 200 décès, a indiqué l'Organisation mondiale de la santé (OMS), qui a évalué le risque d'une nouvelle propagation de la maladie sur le continent comme élevé. Du 1er janvier au 2 novembre 2025, en Guinée, au Mali, au Niger, au Nigeria, au Tchad et en Afrique du Sud notamment, «un total de 20 412 cas suspects de diphtérie, dont 1 252 décès, ont été enregistrés», selon le bulletin d'information de l'OMS.

Le taux de létalité moyen était de 6,1%. Ces dernières semaines, la situation «s'est aggravée» au Mali et au Niger, le nombre de malades a augmenté et les flambées se sont étendues géographiquement, selon la même source. La recrudescence de la diphtérie en Afrique est devenue «un problème de santé publique majeur», a souligné l'OMS. «Au niveau régional, le risque pour la santé publique est considéré comme élevé en raison de l'expansion géographique potentielle des flambées, du taux de létalité élevé, des ressources insuffisantes pour y faire face et des faiblesses des systèmes de surveillance et de contrôle en laboratoire», a-t-elle relevé.



La situation humanitaire dans plusieurs pays touchés par la diphtérie, dont le Tchad, le Mali, le Niger et le Nigeria, «augmente la probabilité d'une transmission contenue de l'infection et complique les mesures d'intervention». Les perturbations causées par la pandémie de Covid-19 ont entraîné «une baisse significative de la couverture vaccinale». Le risque que les flambées de diphtérie en Afrique posent pour la santé au niveau mondial «est considéré comme faible», car la plupart des pays en dehors de la région africaine «ont mis en place des programmes de vaccination et des systèmes de sur-

veillance adéquats». L'OMS a recommandé de constituer des stocks continentaux d'antitoxine diphtérique, d'antibiotiques et de fournitures de laboratoire dans les centres régionaux de Dakar et Nairobi. La diphtérie est une maladie bactérienne qui affecte les voies respiratoires supérieures et, plus rarement, la peau. La toxine produite par la bactérie provoque des lésions du muscle cardiaque et du tissu nerveux. Récemment, malgré l'existence d'un vaccin sûr et efficace, les flambées surviennent de plus en plus fréquemment en raison d'une vaccination insuffisante.

MÉTÉO

De fortes chutes de neige aujourd'hui dans plusieurs wilayas

L'Office national de la météorologie a annoncé, dans son bulletin d'hier, des averses orageuses et des chutes de neiges, aujourd'hui, sur les hauteurs dépassant les 1100 m de nombreuses wilayas

du pays. L'office a indiqué, dans une alerte de niveau 1 sur la carte de vigilance, que les chutes de neige débuteront à partir de demain mercredi dans les wilayas de Muelmi, Constantine, Mila, Bordj Bou Arreridj et Aïn Defla.

Bouaghi et Batna. Par ailleurs, la même source a fait état de fortes averses orageuses à partir de demain mercredi dans les wilayas de Muelmi, Constantine, Mila, Bordj Bou Arreridj et Aïn Defla.